

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
30/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 9 juillet 2025,

Date d'affichage de convocation
30/06/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Hayat LAKHYALI, Marc CONGARD, Muriel COINCE, Gasparine MIRABEL

Présents : 11

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Anne DEUDON, Nathalie SENU, Claire CROIXMARIE, Evelyne COURTECUISSÉ

Votants : 11

Date de la séance :

9 juillet 2025

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

ACCEPTE à Madame , domiciliée à Magny-les-Hameaux :
, un prêt financier pour prendre en charge une dette de loyer d'un montant de 700,00 €.

Aide facultative n°29/2025

Aide financière
Dette de loyer

PRECISE que la somme totale de 700,00 € sera versée directement auprès des Résidences Yvelines-Essonne et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et Madame

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 22/07/2025

Certifié exécutoire le : 22/07/2025

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20250722-DCCAS250709A29-DE
Bertrand HOUILLON
Date de réception préfecture : 22/07/2025